

REVIMPEX 3001

Revêtement élastomérique pour systèmes décoratifs (D3)
et systèmes d'imperméabilité de façades (I1, I2, I3 et I4)
A base de résines acryliques en dispersion aqueuse



Aspect Mat Minéral

Extérieur

DÉFINITION :

- REVIMPEX 3001 est une peinture de finition répondant aux classes de Décoration D3 et d'Imperméabilité I1 à I4 définies dans les normes NF EN 1062-1 / NF T34 722.
- REVIMPEX 3001 est utilisé pour la réparation de façades en service par revêtement d'Imperméabilité à base de polymères (DTU 42/1).

PROPRIÉTÉS :

- Le film de REVIMPEX 3001 satisfait aux essais de la norme AFNOR NF P 84-402 et offre une élasticité permanente, même à basse température, pour résister aux fissurations d'un subjectile de 0,2 mm jusqu'à 2mm selon les systèmes appliqués.
- Une très bonne adhérence sur les principaux supports extérieurs des façades du bâtiment, une totale imperméabilité à l'eau liquide, une remarquable perméabilité à la vapeur d'eau.
- REVIMPEX 3001 présente également : une matité exceptionnelle, une protection efficace contre le développement de micro-organismes à la surface du film, une grande facilité de nettoyage, et une excellente résistance aux salissures.
- La rhéologie du REVIMPEX 3001 a été étudiée pour qu'il soit agréable d'application, tout en respectant le grammage demandé pour l'obtention des performances.
- REVIMPEX 3001 ne doit jamais être appliqué à l'intérieur.

MISE EN ŒUVRE :

- **Matériel d'application :** **Sur fonds lisses et structurés :** Système D3 / I1 / I2 / I3 / I4 : Rouleau Polyamide texturé 12-18mm.
Ne pas appliquer à l'airless ou rouleau alimenté.
- **Dilution :** En impression, diluer REVIMPEX 3001 avec 25% d'eau (Procédé n° 2) En finition REVIMPEX 3001 est prêt à l'emploi.
- **Application :** 1 couche de REVIMPEX IMPRESSION - 1 couches de REVIMPEX 3001 pour systèmes D3 ou I1.
1 couche de REVIMPEX IMPRESSION - 2 couches de REVIMPEX 3001 pour systèmes I2, I3 et I4.
- **Rendement :** Selon le système.
- **Recouvrable :** Recouvrable après 3 à 4h minimum.
- **Nettoyage du matériel :** Eau.
- **Teinte :** Blanc et base AW permettant de réaliser des teintes avec le système à teinter CORONA.
Nous déconseillons l'application de teintes soutenues sur des surfaces pouvant être exposées au soleil. Selon la NF DTU 42-1 et la NF DTU 59.1 seules les teintes ayant un indice de luminance lumineuse Y ou LVR (Light Reflectance Value) supérieur à 35% sont admises. Une exception pourra être faite pour les petites surfaces (Exemples : allèges, trumeaux...)

PRÉCAUTIONS A OBSERVER :

- Dans les régions dont les sols sont pauvres en calcaire (départements 22, 29, 35, 44, 56 et 85 notamment), les revêtements souples finition lisse peuvent subir l'agression des escargots. Il convient tout particulièrement de respecter les prescriptions du DTU 42.1 concernant la présence d'un soubassement en film mince. De même, il incombe au maître d'œuvre, en sa qualité de garant des choix techniques inhérents à la réalisation de l'ouvrage, et au maître d'ouvrage à qui incombe l'entretien du revêtement, d'éviter le contact de toute végétation avec celui-ci. Dans les régions dont les sols sont pauvres en calcaire, l'application en finition d'une couche supplémentaire de PEINTURE DE RAVALEMENT AE POLYFILLA PRO (produit spécialement étudié pour résister aux détériorations dues aux escargots) est impérative pour éviter toute détérioration des revêtements souples finition.
- Ne pas appliquer par une température inférieure à 5°C.
- Refermer soigneusement les emballages entamés pour une meilleure conservation.
- La peinture nécessite un traitement spécialisé pour une élimination sans danger pour l'environnement.
- Ne pas jeter le résidu à l'égout ni avec les ordures ménagères.
- Pour connaître les modalités d'élimination ou de collecte, se renseigner auprès des autorités locales.
- **Conservation :** en emballage d'origine, non entamé. Conserver à l'abri du gel et des fortes chaleurs (<35°C).

FICHE TECHNIQUE (PRODUIT STANDARD BLANC) :

- **Classification :** AFNOR NF T 36-005 : Famille I, Classe 7b2.
- **Présentation :** Peinture épaisse, prête à l'emploi.
- **Densité à 20°C :** 1,15 +/- 0,05.
- **Extrait sec :** En poids : 72 +/- 2,0 %. En volume : 68 +/- 2,0 %.
- **Composition :** Résines acryliques en dispersion aqueuse.
- **Séchage :** Sec au toucher : 4h environ. Délai entre couches : 24h minimum. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation d'air. En période humide et froide, le séchage complet du film et la matité finale seront acquis après plusieurs semaines.
- **COV :** Valeur limite UE de ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient au maximum : 35g/l de COV.

DESCRIPTIF :

- Le choix du revêtement est fait selon la norme NF EN 1062-1 et NF P84 404 (DTU 42.1) et NF P 74-201-1 et 2 (DTU 59.1) en fonction des défauts constatés.
- Il est fait façade par façade en fonction de l'état et de l'exposition de ces dernières.
- Systèmes d'Imperméabilité réalisables avec REVIMPEX 3001 :

Type de travaux : Décoration ou Imperméabilité	Défauts en partie courante	Prescriptions Minimales :			
		Classe de codification selon T34-722	Épaisseur sèche théorique minimale DTU 42.1(1)	COMPOSITION	Épaisseur sèche théorique minimale Syst. Revimpex 3001(1)
Béton, enduit de ciment ancien peint en film mince ou non peint Procédé N° 1	Porosité, faïençage	D3 ou I1 E4/V2/W2/A1A2	0,20 mm	1C REVIMPEX IMPRESSION (250 g/m ²) ou 1C REVIMPRINT (250 g/m ²) + 1C REVIMPEX 3001 (300 g/m ²) (**)	0,25 mm
Rénovation ancien RPE, et ancien système d'imperméabilité Procédé N° 2	Microfissures inférieures à 0,2 mm	D3 ou I1 E4/V2/W2/A1A2	0,20 mm	1C REVIMPEX 3001 Dilué à 25% d'eau (100g/m ²) + 1C REVIMPEX 3001 (300 g/m ²) (**)	0,24mm
	Fissures inférieures à 0,5 mm	I2 E4/V2/W2/A3	0,30 mm	1C REVIMPEX IMPRESSION (250 g/m ²) ou 1C REVIMPRINT (250g/m ²) + 2C REVIMPEX 3001 (250 g/m ²) (**)	0,37 mm
	Fissures inférieures à 1 mm	I3 E5/V2/W2/A4	0,40 mm	1C REVIMPEX IMPRESSION (250 g/m ²) ou 1C REVIMPRINT (250g/m ²) + 2C REVIMPEX 3001 (500 g/m ²) (**)	0,67 mm
	Fissures inférieures à 1 mm	I3 bis E5/V2/W2/A4 dit «imper inversé»	0,40 mm	1C REVIMPEX IMPRESSION (250 g/m ²) + 1C REVIMPEX TALOCHE (1750 g/m ²) + 1C REVIMPEX 3001 (400 g/m ²) (**)	1,04 mm
	Fissures inférieures à 2 mm	I4 E5/V2/W2/A5	0,60 mm	1C REVIMPEX IMPRESSION (250 g/m ²) ou 1C REVIMPRINT (250g/m ²) + Pose armature (30G/m ²) entre 2C REVIMPEX 3001 (2 x 400 g/m ² en mouillé sur mouillé+ 1C REVIMPEX 3001 (400 g/m ²) (**)	0,79 mm

(**) Voir matériel d'application.

- (1) Il s'agit des épaisseurs sèches théoriques minimales totales (couche d'impression comprise) sur la base desquelles sont établies les consommations minimales à appliquer sur support lisse (type mortier taloché fin). Sur support à relief, les consommations doivent être augmentées pour respecter les épaisseurs minimales indiquées. Compte tenu des variations d'épaisseur liées à l'application, des épaisseurs inférieures à ces valeurs minimales théoriques peuvent être acceptées ponctuellement lors de vérifications ultérieures sur chantier dans les limites suivantes : 20% pour les revêtements de classe I1, I2 et I3. 10% pour les revêtements de classe I4.

Remarques : Appliquer le Procédé N° 1 sur des supports peints d'anciennes peintures «type Pliolite» et sur des surfaces lisses non peintes. Appliquer le Procédé N° 2 sur des surfaces lisses types anciennes imperméabilisations ou rugueuses type anciens RPE. Dans le cas des supports minéraux à relief, on appliquera REVIMPEX IMPRESSION dilué à 5% de white-spirit à 17-18% d'aromatiques ou REVIMPRINT dilué avec 5% d'eau (250 g/m² à majorer en fonction du relief).

RECOMMANDATIONS :

Mise en oeuvre :

- **Fonds :** Tous fonds usuels du Bâtiment, sains, secs, compacts et propres dont la qualité et la préparation sont conformes au DTU 59/1 ou 42/1. En dehors des supports cités dans les DTU 59/1 et 42/1 : Consulter le service technique.
- **Supports neufs :** Seuls les systèmes ou procédés de décoration peuvent être appliqués.
- **Supports anciens :** Les fonds doivent faire l'objet d'une étude préalable pour déterminer la nature des préparations et le revêtement à utiliser en conformité avec le DTU 42/1.
- **Surface de référence :** (selon le DTU 42/1)
Ces surfaces sont traitées en début de chantier et soumises à l'accord du maître d'ouvrage quant à leur aspect après traitement. Il y aura autant de surfaces de références qu'il y a de type de supports et de systèmes de revêtement préconisés, chacune d'elles faisant 2m² minimum. Leur traitement comportera toutes les opérations de préparation du support, (décapage, lavage, ...), de traitement des joints et d'application du revêtement préconisé (impression, finition, ...).
Ces surfaces de référence peuvent mettre en évidence des phénomènes d'incompatibilité entre le revêtement appliqué et un ancien revêtement organique.
Nous conseillons de contrôler l'aspect du film après séchage complet.

Travaux préparatoires : Dans le cadre de la réfection de façades en service par revêtements d'imperméabilité, suivre les indications du DTU 42/1 :

- **Dispositions générales :** Ragréage du support, présence d'anciens revêtements organiques, surfaces de références. Reconnaissance des traitements antérieurs du support : traitement d'hydrofugation, revêtements organiques, peinture silicatée.
- **Préparation des supports :** nettoyage, ragréages localisés, préparation par type de support, traitement des joints, traitement des fissures et lézardes.
- **Important :** Travaux préparatoires DTU 42/1. Il est essentiel de veiller à enlever toute trace de décapant ou d'en supprimer toute action par des moyens appropriés (norme NF T 36-001 de juin 1988).
- **Nota :** des migrations de résidus de décapants peuvent entraîner des altérations (encrassement localisé, salissures de surface) et/ou des désordres plus particuliers tels que décollements. Dans tous les cas, il faudra examiner si les fonds à traiter sont suffisamment résistants pour supporter ces traitements.
- **Fonds contaminés :** Les surfaces recouvertes de micro-organismes recevront un traitement anticryptogamique selon les prescriptions du fabricant.
- **Soubassements :** Les systèmes REVIMPEX 3001 doivent s'arrêter à 30cm minimum du sol.
Les soubassements seront traités avec du REVIMPEX IMPRESSION ou de REVIMPRINT (fausse teinte), de COROLITH O ou de COROXAN.
- **Fonds structurés minéraux poreux, pulvérulents et/ou poudreux à l'état brut:** Appliquer au préalable, POLYFILLA PRO P100 FIXATEUR FAÇADE INCOLORE.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ :

- Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
- Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

Fiches de données de sécurité : Pour toute information relative aux aspects sécurité, hygiène, environnement, transport de nos produits, consulter le site www.quickfds.com (fournisseur AKZO NOBEL)

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée une édition plus récente.